

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

TPI BITUPLAST**VERNIS BITUMINEUX ANTICORROSION A SÉCHAGE RAPIDE****APPLICATION SUR SUPPORTS MÉTALLIQUES****EN CONDITIONS EXTRÊMES – usages professionnels****PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION**

Préparation à base d' une émulsion de bitumes en hydrodispersion avec dopes d'adhésivité.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide épais
. MASSE VOLUMIQUE	: 890 g/l +/- 20 g/l.
. ODEUR	: Peu volatile, caractéristique de bitume.
. COULEUR	: Brun noir.
. INFLAMMABILITÉ	: INFLAMMABLE
. POINT d'ÉCLAIR	: 38 °C Afnor coupe fermée
. RÉSISTANCE A LA TEMPÉRATURE	: - 20 °C à + 45 °C
. TEMPS DE SÉCHAGE	: 3 à 6 heures suivant conditions climatiques.
. POUVOIR COUVRANT MOYEN	: 125 g/m ² par couche suivant la porosité du support.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES. Applicable sur supports en béton, bois ou métalliques.

. Forme après séchage dans les conditions préconisées d'utilisation un film homogène résistant à l'eau, à l'alcool, la plupart des solutions salines (eau de mer), la plupart des alcalis et acides dilués.

. Sa texture permet de l'utiliser aussi bien sur des surfaces horizontales que verticales.

. Très bonne adhérence du film formé sur supports en ciment, ne flue pas, une fois sec, sur les surfaces verticales.. Bonne résistance du film sec aux conditions atmosphériques ambiantes, températures, humidités, rayons UV.

. Assure après séchage et durcissement complet une protection des matériaux contre l'oxydation et l'agressivité des atmosphères salines de bord de mer, ambiances humides.

. Permet entre autres de protéger les infrastructures et matériels de travail métalliques des métiers de bords de mer, ostréiculteurs, mytiliculteurs, pêcheurs.

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

Suite fiche technique **TPI BITUPLAST**

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Pour des supports en bordures de mer : dessaler les surfaces au préalable à l'aide de nettoyant fonctionnant à l'eau de mer (0705), rincer parfaitement les supports à l'eau douce.

Pour les structures métalliques ferreuses un dégraissage phosphatant peut être envisagé avant application.

Dans tous les cas les supports doivent être saints et exempts de particules adhérentes.

Application du revêtement :

Produit prêt à l'emploi.

Appliquer à froid sur supports propres et secs.

Matériel d'application : brosse, pistolet (airless ou conventionnel)

RECOMMANDATIONS

 N° 49 HJ 2037

ATTENTION
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser extincteur à poudre pour l'extinction.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- . Ne pas laisser à la portée des enfants.
 - . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
 - . Eviter tout contact avec la peau, les yeux.
 - . Utiliser le matériel de protection approprié, gants, etc...
 - . Protéger en cas de pluie, les surfaces traitées pendant la durée de séchage (en moyenne, selon les conditions ambiantes de 3 à 5 heures).
- Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.